



CDAS du 18 novembre 2019

Monsieur le Président,

Les mois se suivent et se ressemblent. Les conflits depuis maintenant plus d'un an au coeur de la DGFIP sont révélateurs d'un profond malaise dans les services des ministères économiques et financiers.

Les résultats des grèves des 16 septembre et 14 novembre 2019, pour lesquelles quasi 62% et 40 % des agents de la DDFIP Haute-Marne se sont encore rassemblés, témoignent d'un « ras-le-bol » généralisé. Depuis le printemps, les agents restent mobilisés et manifestent inlassablement leurs vives inquiétudes quant à leur avenir professionnel et personnel. Les réformes ministérielles en cours et à venir ont, et vont encore, avoir des conséquences désastreuses pour la vie professionnelle et familiale des agents, qui les subissent de plein fouet et sont aujourd'hui épuisés et plus anxieux que jamais.

S'agissant du fonctionnement du réseau des délégations ministérielles, et alors que la charge de travail augmente au sein de ces services, le nombre de poste d'assistant de délégation continue de baisser : 103 en 2016, 94 en 2017, 85 en 2018.

Cette politique est dénoncée depuis plusieurs années, ne permettant plus aux délégations départementales de fonctionner dans de bonnes conditions. Aussi, la suppression envisagée de délégués dans certains départements est inacceptable. Quid de notre département ? La délégation sera-t-elle maintenue ?

Rappelons qu'il est essentiel que nous ne pouvons maintenir une action sociale efficace et qualitative sans pérenniser le réseau de délégations départementales. Il devient urgent d'arrêter les suppressions d'emplois des assistants de délégation.

Tout cela, M. le Président, n'est que la conséquence de la politique de la direction générale, qui impose des suppressions d'emplois insoutenables, ainsi que des regroupements et fermetures de services à tour de bras. Et il n'est pas difficile de deviner que le nouveau réseau de proximité ne va pas mettre fin à cette tendance.

Dans ce sinistre contexte, les besoins de soutien et d'aides sont particulièrement importants et nécessitent un renforcement des moyens budgétaires de l'action sociale ministérielle. Au cours du CNAS du 4 juillet 2019, la Secrétaire Générale par intérim a annoncé le maintien des crédits d'action sociale pour 2020. Elle a également indiqué que la mise en réserve de 5 % sur le budget 2019 sera levée en partie en fonction des besoins exprimés.

Pour notre département, les 5 % de réserve seront essentiels pour abonder les actions au profit des agents.

Par ailleurs, une enquête sur les attentes et les besoins des agents a été lancée le 9 mai dernier afin d'améliorer les prestations de l'action sociale. Près de 20 000 agents se sont exprimés et ont répondu à la totalité du questionnaire. L'exploitation des résultats est en cours mais seront sans surprise : les agents souhaitent surtout garder une action sociale de qualité répondant à leurs attentes et leurs besoins.

En conclusion, les syndicats FO Finances 52 et Solidaires Finances Publiques 52 réaffirment leur attachement à une action sociale de qualité, de haut niveau et qui réponde aux attentes de tous les agents. Ils réaffirment également leur volonté de garantir l'action sociale comme une priorité des politiques ministérielles

Pour ces raisons, les représentants FO Finances 52 et Solidaires Finances Publiques 52 ne siégeront pas en cette instance.